



Énergie renouvelable les maires lancent un avertissement au gouvernement

Les maires de France ne sauraient être mis devant le fait accompli d'aménagements de production d'énergie renouvelable sur le territoire de leur commune.

Chers collègues,

Des démarches importantes sont en cours pour l'élaboration de la Stratégie française pour l'énergie et le climat.

En matière d'énergies renouvelables, l'acceptabilité et la bonne intégration locale des projets sont essentielles à leur réussite.

Les maires ne sauraient être mis devant le fait accompli d'aménagements de production d'énergie renouvelable sur le territoire de leur commune.

Aussi, par un courrier que vous trouverez [sur ce lien](#), j'ai fait part à la Première ministre de la nécessité de nous associer à l'avenir énergétique de nos communes, et en particulier aux choix des énergies renouvelables qu'il convient d'y développer.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,

David Lisnard
Président de l'AMF